



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2016-15 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Lors de sa séance régulière du 5 décembre 2016, le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2016-15 sur l'utilisation de l'eau potable.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Canton de Hatley ce 12 décembre 2016.

Paul Conway
Adjoint à la direction